

# La Libre Belgique

An.H. Publié le jeudi 01 décembre 2011 à 04h15 - Mis à jour le jeudi 01 décembre 2011 à 07h50

## Thierry Marchandise :

### "J'espère qu'un jour, un détenu va se lever pour assigner l'Etat belge"



**Belgique Comme cela a été le cas au Canada, où la réinsertion commence désormais dès le premier jour de détention, explique l'ex-procureur du Roi de Charleroi.**

Ancien procureur du Roi de Charleroi, Thierry Marchandise connaît bien le monde fermé des prisons. Aujourd'hui juge de paix, cet homme posé qui présida l'Association syndicale des magistrats (ASM), exprime sa colère face à la situation actuelle dans les établissements pénitentiaires belges. *"Quand on visite une prison, on se pose nécessairement des questions sur le sens de l'enfermement", dit-il . S'il est agacé qu'il faille encore aujourd'hui parler de la nécessité, pourtant évidente, d'organiser des formations en prison, il se dit carrément "en rage" face à la suppression annoncée des subsides au projet "Passerelle vers la liberté". "Je ne comprends pas comment le monde politique, souvent très sensible aux arguments sécuritaires, n'a pas encore compris que cela permettrait de faire diminuer la récurrence. Pourquoi, intellectuellement, ce discours ne passe-t-il pas ?"*

Il y a pourtant un intérêt évident pour cette population particulièrement précarisée : la prison est parfois le premier lieu où les détenus ont accès à une formation. *"La formation, cela donne du sens au temps pénitentiaire."*

Et de citer une expérience édifiante, aux côtés de l'association Avanti, à la prison de Jamioulx où il était invité à expliquer le fonctionnement du système judiciaire aux détenus. *"Aucun d'entre eux ne pensait qu'il était à juste titre en prison : c'était toujours la faute à un témoin, à un policier. Aucun ne mettait son propre parcours en cause. Personne ne les aidait à faire un travail de remise en question. Alors, forcément, ils ont la haine et ne sortent pas meilleurs qu'à leur arrivée."*

Le juge Marchandise ne se montre pas optimiste pour l'avenir. *"J'ai vraiment d'énormes inquiétudes. Les risques d'explosion sociale sont permanents dans les prisons : les agents parviennent juste à garder le couvercle sur la marmite."*

Et ce n'est pas le "Masterplan" du ministre démissionnaire de la Justice, Stefaan de Clerck (CD&V), qui le rassure. *"Construire de nouvelles prisons ? Très bien. Mais avec quelle architecture ? Et pour faire quoi ? Est-ce vraiment la solution ? Regardez Andenne, où on vient de connaître de gros incidents et où la violence est énorme : c'est une prison moderne "* Le magistrat le répète : *"Je suis en rage et même désespéré".*

Autre exemple de la politique pénitentiaire erratique : la fermeture de la prison-musée de Tongres, où Jean-Marc Mahy, ex-détenu, faisait *"un travail pédagogique extraordinaire"* pour montrer aux jeunes ce qu'est réellement la prison - un univers où il a passé 19 ans. *"On l'a rouverte, après l'avoir aménagée sommairement, pour y enfermer des jeunes"*, constate amèrement le juge.

Il y a, malgré tout, des raisons d'espérer, ajoute-t-il. *"Quand je vois tous ces gardiens, ces associations, ces gens qui s'investissent en prison, je leur tire mon chapeau. J'espère aussi qu'un détenu va se lever, comme au Canada, pour assigner l'Etat belge devant la Cour constitutionnelle et l'obliger à assumer ses devoirs. Dans le système canadien, désormais, le plan de réinsertion démarre le premier jour de détention."*

A cet égard, il faut effectivement assurer l'exécution de la loi Dupont, votée en 2005, et qui va dans le sens d'un meilleur équilibre entre l'objectif de sanction et celui de (ré)insertion du détenu. *"La peine de prison, c'est seulement la privation de liberté. Trop de politiques ont encore l'idée que la prison doit "faire payer". Marc Dutroux et tous ceux qui sont incarcérés appartiennent à la même humanité que la mienne, que la nôtre."*